



HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRIX MAISON/APPARTEMENT	HONORAIRES TTC
Moins de 50 000€	4 000 €
De 50 001€ à 70 000€	5 000 €
De 70 001€ à 100 000€	6 500 €
De 100 001€ à 165 000€	8 000 €
De 165 001€ à 200 000€	9 000 €
De 200 001€ à 230 000€	10 000 €
De 230 001€ à 280 000€	11 000 €
De 280 001€ à 300 000€	12 000 €
De 300 001€ à 350 000€	13 000 €
De 350 001€ à 400 000€	14 000 €
De 400 001€ à 450 000€	16 000 €
De 450 001€ à 500 000€	18 000 €
De 500 001€ à 550 000€	20 000 €
De 550 001€ à 600 000€	22 000 €
De 600 001€ à 650 000€	24 000 €
De 650 001€ à 700 000€	26 000 €
De 700 001€ à 900 000€	28 000 €
De 900 001€ à 1 100 000€	30 000 €
De 1 100 000€ à 1 500 000€	35 000 €
Plus de 1 500 001€	40 000 €

PRIX TERRAIN/MURS COMMERCIAUX	HONORAIRES TTC
Moins de 30 000€	4000
De 30 001€ à 50 000€	5000
De 50 001€ à 85 000€	6000
De 85 001€ à 100 000€	7000
De 100 001€ à 150 000€	8000
De 150 001€ à 200 000€	9000
De 200 001€ à 250 000€	12000
De 250 001€ à 300 000€	15000
De 300 001€ à 500 000€	20000
De 500 001€ à 1 000 000€	30000
Plus de 1 000 000 €	40000

BIENS MOINS DE 10 000€	HONORAIRES TTC
Moins de 1000€	800 €
Moins de 3000€	1 200 €
Moins de 5000€	1 800 €
Moins de 10000€	2 500 €

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse
Honoraires à la charge acquéreur*

ENOKIM

79 rue de l'Océan
85520 Jard sur Mer

Carte Professionnelle Transaction CPI 884 151 069
Sans manquement de fond

Honoraires au : 01/07/2024

BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION

Agence partenaire en charge de la location
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

Tarification par zone

Honoraires de location >	HORS ZONES TENDUES	EN ZONES TENDUES	EN ZONES TRÈS TENDUES
À la charge du propriétaire			
Visite du bien, constitution du dossier, rédaction du bail	8,07€ TTC /m²	10,09€ TTC /m²	12,10€ TTC /m²
État des lieux	3,03€ TTC /m²	3,03€ TTC /m²	3,03€ TTC /m²
À la charge du locataire			
Visite du bien, constitution du dossier, rédaction du bail	8,07€ TTC /m²	10,09€ TTC /m²	12,10€ TTC /m²
État des lieux	3,03€ TTC /m²	3,03€ TTC /m²	3,03€ TTC /m²

Garages, Parkings et Locaux commerciaux > 20% TTC du loyer annuel CC à la charge du preneur

Honoraires d'entremise et de négociation (charge exclusive bailleurs) : **OFFERTS**



Depuis le 15 septembre 2014, les honoraires dus par le locataire sont plafonnés, et varient selon les trois zones géographiques et la taille du logement concerné (Loi ALUR – décret N°2014-890). Ces honoraires sont susceptibles de varier chaque année en fonction de l'indice IRL après parution au journal officiel.



BARÈME DE NOS HONORAIRES DE GESTION

Formules

Prestations Ma Gestion Locative	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire	✓	✓
Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	✓	✓
Délivrance d'une quittance de loyer	✓	✓
Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email	✓	✓
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL	✓	✓
Païement des charges de copropriété au syndic sur demande	✓	✓
Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire	✓	✓
Émission d'un projet de déclaration de revenus fonciers	✓	✓
Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs	✓	✓
Suivi digital de votre parc locatif	✓	✓
Garantie Loyers impayés		✓
Déclaration et suivi des loyers impayés		✓
Païement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré)		✓
Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€		✓
Protection juridique		✓

LOYERS > nos taux sont dégressifs	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité	TTC	TTC
Loyers hors charges inférieurs à 1500€	7,08%	10,78%
Loyers hors charges compris entre 1500€ et 2000€	5,88%	9,58%
Loyers hors charges supérieurs à 2000€	4,68%	8,38%

***GLI = Garantie Loyers Impayés à 2,50 % TTC** (sans plafond de loyer, sans franchise, sur toute la durée du sinistre)

Offre Stationnement (Box ou parking) à 11,88 % TTC



Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.
Les honoraires de gestion sont 100 % déductibles des revenus fonciers (selon Loi de Finances en vigueur).
Taux de TVA en vigueur : 20 %, sauf TVA DOM-TOM 8,50%



Barème valable à compter du 01/01/2026

Ma Gestion Locative - 1 Impasse Isaac Newton - CS 70335 - 85109 Les Sables d'Olonne Cedex - Tél. 02 51 32 01 94
Succursale : 1 rue Alessandro Volta - 2^{ème} étage - ZAC de la Fleuriaye - 44481 Carquefou Cedex - Tél. 02 40 52 17 89
contact@mgestionlocative.fr - Code APE 6831Z - Carte Pro CPI 8501 2018 000 030 507 CCI de Vendée
N° RCS La Roche-sur-Yon (85) FR 08 499 472 819 - Garantie CEGC Puteaux

www.mgestionlocative.fr